



Projet

Pédagogique

CLAE J.B CALVIGNAC

2020/2021

SOMMAIRE

Présentation

- L'association organisatrice
- Le public accueilli
- Les locaux

Le Projet Pédagogique

- Les objectifs
- Les moyens mis en œuvre
- Le projet culturel
- Le parcours citoyen
- Les outils d'évaluations

L'équipe pédagogique

- Rôle et fonction de l'équipe de direction
- Rôle et fonction de l'animateur
- Composition et Organisation de l'équipe
- Organisation des temps de rencontre de l'équipe

L'Organisation des temps d'Accueils périscolaires

- Le CLAE Jean Baptiste Calvignac
- Les horaires d'ouvertures
- Les publics accueillis
- Les locaux
- Le fonctionnement des différents temps d'accueils

La communication

Hygiène, santé, sécurité

Présentation

L'association organisatrice : CARMAUX LOISIRS ENFANCE

Extrait du Projet Educatif

Elle fait sienne les valeurs de l'éducation populaire tant dans son propre fonctionnement qu'envers les publics qu'elle accueille (démocratie, participation, respect...).

Extrait article 2 des statuts

Cette association a pour but :

- De développer et de proposer des activités éducatives, sociales et culturelles
- Plus globalement de promouvoir et d'améliorer la place de l'enfant sur le territoire Carmausin.
- Laïque, elle respecte la personne et s'adresse à tous sans distinction d'âge, de sexe, d'origine, d'appartenance ethnique, de nationalité, de condition sociale, de conviction philosophique ou religieuse.
- Elle est indépendante des partis, syndicats, institutions religieuses et philosophiques.
- Elle s'engage à promouvoir les Droits de l'Enfant ainsi qu'une éducation laïque ouverte et accessible à tous.

En référence aux **spécificités du territoire** l'association adosse son projet à 4 grands objectifs :

- Permettre l'accès du plus grand nombre à des activités de loisirs de qualité en portant une attention particulière aux plus défavorisés.
- Développer l'accès à la culture et la pratique d'activités culturelles.
- Renforcer l'appropriation par les enfants de leur territoire.
- La structuration d'une place spécifique **des parents** permettant la réflexion et l'échange sur leur rôle, la concertation et leur participation au projet de l'association.

LES OBJECTIFS EDUCATIFS

Le dispositif éducatif doit répondre aux principaux objectifs suivants :

- Créer des opportunités pour l'apprentissage, la découverte, l'expérimentation d'activités nouvelles
- Permettre aux enfants de développer leur propre projet, et les accompagner
- développer l'apprentissage du vivre ensemble,
- s'initier et expérimenter le rôle de citoyen

Afin de prendre en compte la réalité de leur territoire les activités répondront aux principes éducatifs suivants

- Contribuer à la connaissance et à l'appropriation du territoire et de ses ressources éducatives
- Développer l'accès à la culture et aux pratiques artistiques et sportives
- Contribuer à la réussite des enfants notamment au plan scolaire

Le Public accueilli

Carmaux Loisirs Enfance s'adresse spécifiquement aux enfants de 3 à 12 ans et plus particulièrement à ceux fréquentant les écoles maternelles et élémentaires de la commune de Carmaux et de la Communauté des Communes du Carmausin Ségala. Elle s'adresse au plus grand nombre et porte une attention particulière aux plus défavorisés. Les enfants sont accueillis sur différents temps d'accueils périscolaires et extrascolaires, mais aussi lors d'animations spéciales en soirée ou le week-end seuls ou en famille.

Les locaux

Siège administratif de l'association : 1 Bis Rue du Tiers Etats 81400 CARMAUX

Siège sociale de l'association : 32, Rue des Carmélites 81000 ALBI

CLAE Jean Baptiste Calvignac

Dans les locaux de l'école maternelle et élémentaire de l'école Jean Baptiste Calvignac

CLAE et CLSH Jean Jaurès

Dans les locaux de l'école maternelle et élémentaire de l'école Jean Jaurès

CLAE Jean Moulin

Dans les locaux de l'école maternelle et élémentaire de l'école Jean Moulin

Le projet pédagogique

Les Objectifs et Moyens mis en œuvre

1) Développer l'apprentissage du vivre ensemble et à de la citoyenneté

Permettre à chaque enfant de trouver sa place au sein de la structure, c'est avant tout le prendre en compte en tant qu'individu, avec ses besoins, ses envies, son histoire.

- ✓ En respectant les rythmes et les besoins des enfants
- ✓ En favorisant l'entraide
- ✓ En aménageant les espaces et les lieux d'accueils
- ✓ En étant à l'écoute des demandes et des besoins de tous les enfants
- ✓ En valorisant des actions coopératives par le biais de jeux collectifs, coopératifs et ludiques
- ✓ En créant une passerelle pour les plus petits avec la découverte du CLAE primaire
- ✓ En organisant des rencontres avec des acteurs locaux (Zumba, Tryfil, Conseil citoyens...)
- ✓ En apprenant à se respecter les uns et les autres
- ✓ Avec une découverte et une sensibilisation sur les échanges culturels (locaux, nationaux et internationaux)
- ✓ En créant des échanges et des rencontres avec les autres Clae
- ✓ En mettant en place des temps d'expressions et d'échanges
- ✓ En instaurant un climat de confiance entre les enfants et les animateurs
- ✓ En étant repéré auprès des parents et instaurer avec eux une relation de communication
- ✓ En impliquant les parents dans la vie du Clae afin de tisser un lien de confiance

2) Permettre à l'enfant d'être autonome et le rendre acteur du CLAE

C'est lui donner la possibilité de choisir ses activités, c'est aussi lui permettre de décider lui-même de son temps libre.

Il apprendra ainsi que « choisir » nécessite une certaine liberté, mais également une certaine obligation : celle d'aller au bout de ses propres décisions.

Être autonome implique d'avoir suffisamment confiance en soi pour prendre des décisions et s'assumer seul.

Et c'est en valorisant l'enfant et en lui prouvant que son avis est entendu que l'on peut lui permettre d'acquérir de la confiance. Il est donc important d'habituer les enfants à donner et exprimer des souhaits et de favoriser des temps de dialogue ainsi que la mise en place d'outils permettant cette expression.

Instaurer des relations de confiance est donc tout aussi nécessaire.

- ✓ En mettant en place des temps d'expressions et d'échanges (Représentants des enfants du CLAE, Débat Philo, Ateliers Radio...)
- ✓ En apprenant à l'enfant à être autonome au niveau de l'hygiène
- ✓ En apprenant à l'enfant à ranger les jeux et le matériel mis à disposition par le CLAE
- ✓ En apprenant aux enfants à réaliser une activité de ses débuts (mise en place) jusqu'à la fin (rangement)

- ✓ En accompagnant les enfants pendant le repas
- ✓ En apprenant aux enfants à respecter les consignes données par les animateurs
- ✓ En favorisant l'expression de tous les enfants autour de leurs souhaits et leurs envies
- ✓ En développant la confiance en soi chez les enfants
- ✓ En leur permettant de s'exprimer et de décider de ce qui les concerne, construire des règles, des envies, des aménagements d'espaces de jeux extérieurs...
- ✓ Laisser à l'enfant le choix de ses activités, lui donner l'occasion de suivre ses envies, d'où découleront des moments d'apprentissage et de découvertes.
- ✓ En proposant un espace de création libre où le matériel est disponible en accès libre, et qui donne envie de d'agir et se construire tout en développant l'imaginaire et la créativité, mais cela ne signifie pas « le laisser faire » ou « le laisser aller ».
- ✓ Permettre aux enfants de vivre l'expérience de mettre en place un projet qui vient d'eux, parce que c'est leur temps libre, parce qu'ils vont apprendre différentes choses dans de multiples domaines et parce qu'ils s'y intéresseront davantage

3) Sensibiliser les enfants au respect de l'environnement :

- ✓ En mettant en place différents gestes au quotidien permettant le respect de l'environnement
- ✓ En évitant le gaspillage alimentaire
- ✓ En rencontrant des associations de sensibilisation à la protection de l'environnement
- ✓ En développant des activités autour de l'environnement
- ✓ En utilisant des matériaux de récupération dans des productions artistiques

Projet Culturel Carmaux Loisirs Enfance 2020/2021

Objectifs :

-Permettre par la culture à chacun de s'émanciper, de se construire, de s'ouvrir, de s'enrichir, par une pratique, un échange, une mixité, une émotion partagée, un lien entre les individus. La culture rassemble et fonde le vivre ensemble. Elle est donc essentielle à l'exercice de la citoyenneté.

-Favoriser un accès simplifié à des pratiques culturelles, artistiques, la découverte de lieux culturels, de spectacles, concerts, de livres et d'ouvrages, d'œuvres variées pour les enfants et leur famille.

-Permettre et valoriser la rencontre avec des artistes/techniciens sur spectacle et des métiers de la Culture: Théâtre, chant, musique, danse, cinéma, arts visuels, littératures.

Rôle de l'équipe d'animation :

proposer des projets et accompagner ceux des enfants pour les faire aboutir

favoriser la création et la découverte par le jeu

proposer des modes d'intervention différents et variés en fonction de son public

Par son écoute attentive et sa disponibilité, prendre en compte les spécificités de chacun, enfants comme adultes,

- En donnant des références et des règles, instaurer un cadre relationnel de confiance qui favorise le respect mutuel et la convivialité
- être cohérent entre ce qu'il dit et ce qu'il fait
- développer les relations et favoriser l'autonomie
- veiller en permanence à garantir la sécurité physique, morale et affective de tous,
- être structurante : donner des limites et définir un cadre dans lequel chacun évolue en sécurité,
- apprendre à être respectueux des idées des autres, à exprimer et défendre ses convictions
- faire confiance, à l'enfant, qui est une personne compétente.

Les bénévoles de l'association ont également leur place dans ce dispositif selon leur actions.

Actions mises en œuvre:

➤ **DEVENIR UN SPECTATEUR, AUDITEUR, LECTEUR,...**

- Emmener les enfants et leur famille (parents et fratrie) à de grands spectacles proposés par la Scène Nationale d'Albi ou d'autres organisateurs locaux, et des séances de cinéma au Clap'Ciné, de manière régulière en soirée ou samedi avec des tarifs et des modes d'accès adaptés aux conditions sociales et financières des familles

-Organiser et accompagner les enfants et les familles dans leurs démarches, pratiques en tant que spectateurs et auditeurs, visiteurs: apprendre à s'organiser, se comporter, verbaliser, échanger sur leur ressenti et partager une expérience collective.

-Organiser des rencontres formelles avec les artistes et professionnel du spectacle avant ou à la fin des représentations pour un échanges entre les questionnements des enfants, des familles et l'approche de l'artiste (acteur, danseur, musicien, metteur en scène, régisseur, accessoiriste) afin de revivre le spectacle de l'intérieur.

-Organiser des visites des "coulisses" de lieux culturels ou de tournage (théâtre, cinéma, exposition,...) afin de mieux connaître la monde du spectacle et de la culture.

Les Outils d'évaluation-Bilan

Des réunions de l'équipe de direction et d'animation, sont organisées hebdomadairement sur chaque structure afin de préparer et évaluer les opérations, les animations, l'organisation, etc. Une à deux réunions annuelles ont lieu entre équipe enseignante et équipe d'animation.

Le directeur du Clae s'entretient régulièrement lors de rencontres ou réunions avec les directeurs des écoles maternelles et élémentaires, ainsi qu'avec la mairie, le personnel de service cantine et directeur du Clae.

Des fiches d'évaluation peuvent être produites par les animateurs et les directeurs sur certains projets, sur la communication et relation avec les enseignants, les parents et partenaires.

La coordinatrice des Tap, fait le lien et le bilan de la séance avec les intervenants des ateliers. Un bilan annuel est fait conjointement entre les intervenants, la coordinatrice tap et la directrice du Clae.

Les Outils nécessaire à l'évaluation :

Description des actions réalisées pendant le trimestre (Celles qui ont servis le projet, celles qui l'ont freiné)

- Spécifier les points négatifs ou positifs par rapport aux objectifs pédagogiques et à ce qui était prévu
- Evoquer les raisons de façon quantitatives : les critères : nombre d'inscrits/nombre de séances/variété des techniques abordées.
- Evoquer les raisons de façon qualitative :
Indices de satisfaction enfants/parents, réceptivité, disponibilité des enfants durant les séances, adéquation de la démarche par rapport aux objectifs.
- Compte tenu de l'analyse, relever les actions qu'il convient de transformer.
- Compte tenu de l'analyse, relever les actions qu'il convient d'annuler ou de remplacer.
- Envisager d'autres actions pour les prochains projets.

L'équipe pédagogique

Rôle et fonction de l'équipe de direction

- Elle est garante de la sécurité physique morale et affective des enfants.
- Elle est la garante de la mise en œuvre et du suivi du projet pédagogique.
- Elle a en charge la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel.
- Elle gère les relations avec les différents partenaires (prestataires de service, partenaires, municipalité, etc.).
- Elle a en charge la gestion quotidienne du centre (administrative, financière matérielle et humaine).
- Elle a un rôle de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires.
- Elle associe les parents à la vie du centre.
- Elle détermine les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement du séjour.
- Elle organise l'accueil et le départ des enfants avec les animateurs.
- Elle organise la gestion administrative, matérielle, financière et technique de l'association sous l'autorité du président
- Elle gère l'accueil et le secrétariat au siège administratif
- Elle participe aux réunions avec la mairie, les partenaires institutionnels ou associatifs.
- Elle participe à la mise en œuvre, rédaction et le bilan du PEDT.

Rôle et fonctions de l'animateur

Auprès des enfants

- Il est garant de la sécurité physique morale et affective des enfants.
- Il est disponible, avenant, dynamique et attentif.
- Il montre l'exemple.
- Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.
- Il apporte du plaisir aux enfants.
- Il sait accepter le refus ; solliciter sans forcer.
- Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.
- Il sait adapter les activités à l'âge et au rythme des enfants
- Il laisse faire l'enfant et ne fait pas à sa place.
- Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.
- Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière.
- Il accompagne l'enfant lors du séjour en tant qu'individu au sein du groupe.
- Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités
- Il accompagne le temps de repas. En mangeant ou pas avec eux (ce temps ne peut être considéré comme un avantage en nature)

Avec ses collègues

- Il respecte ses collègues.
- Il sait travailler en équipe et écouter l'autre.
- Il participe aux réunions de préparation.
- Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.
- Il travaille en collaboration avec la direction.
- Il respecte le travail de l'autre (prestataires de service, personnel de service, chauffeur du bus, etc...)

Il respecte les horaires de travail.

Le temps de pause ne doit pas pénaliser l'équipe et le fonctionnement. Il se fait en concertation afin de ne pas laisser les enfants sans la présence d'un adulte.

Avec les parents

Il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant.

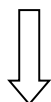
Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées.

Il est disponible et à l'écoute aux moments de l'accueil et du départ.

Composition et organisation de l'équipe de Jean Baptiste Calvignac

Conseil d'administration

Présidente : OCHOA Stéphanie



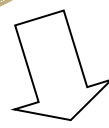
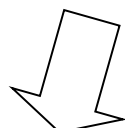
Responsable administratif

ROUTOULP Nicole



Directrice du CLAE JBC

BOUTY Nathalie
(BPJEPS en cours)



CLAE Jean Baptiste Calvignac Maternelle

Animateurs CLE :

JULIE Joëlle (BPJEPS)
DIONE Véronique (BAFA)
NADEAU Jean Paul (BAFA)

Personnel municipal :

EGEA Stéphanie (CAP P.E)
VAYSSE Bernadette (CAP P.E)
SABLAYROLLES Chantal (ATSEM)

CLAE Jean Baptiste Calvignac Elémentaire

Animateurs :

MOULIS Morgane (BAFA)
DALLE Cyprien (BAFA en cours)
AZEUMAR Aïcha (BAFA)
WELSH Chantal

Personnel municipal :

IZARD Isabelle (BAFA)

Organisation des temps de rencontre de l'équipe

- L'équipe de direction

Elle se réunit lors d'une réunion hebdomadaire durant deux heures, afin de travailler sur les projets en cours, l'organisation de l'équipe, abordés des sujets administratifs et techniques, etc.

Des réunions se déroulent également en présence du président de l'association, afin d'aborder certains sujets.

Les directeurs participent à des réunions avec des partenaires associatifs, institutionnels, etc. ainsi qu'avec les directeurs ou autres membres du réseau Francas.

- Les équipes d'animation

Chaque équipe CLAE se réunit lors d'une réunion hebdomadaire durant deux heures afin de préparer et faire des bilans de projets, d'organiser les animations, d'aborder certains sujets (gestion des groupes d'enfants, problèmes rencontrés, lien avec l'école, les parents, etc.)

Les équipes CLSH mercredi sont réunies pour des réunions de préparation et bilan mensuellement de deux heures pour le mercredi.

Régulièrement des réunions de l'ensemble de l'équipe de l'association sont organisées pour préparer et faire le bilan de projets communs, discuter et débattre sur divers sujets, rencontres avec le bureau de l'association ou autres.

Les animateurs sont amenés à participer à des rencontres, formation ou autres entre animateurs organisés par la DDCSPP, le réseau Francas ou autres partenaires de l'Education Populaire.

L'Organisation des Accueils de Loisirs

Centre de Loisirs Associé à l'Ecole Jean Baptiste Calvignac

Les publics accueillis

Le CLAE Jean Baptiste Calvignac accueille les enfants âgés de 3 à 12 ans scolarisés sur l'école. Ainsi que les enfants de la classe ULIS.

Les horaires d'ouvertures

En périodes scolaires de 11h30 à 13h30 et de 16h30 à 18h30

Les locaux

Les locaux du Clae sont installés dans l'école maternelle et élémentaire Jean Baptiste Calvignac.

A la périphérie de la ville, au cœur du quartier Ste Cécile.

Nous disposons de salles partagées avec l'école

En maternelle :

- Grande salle de motricité (avec placards rangements)
- Bibliothèque
- Cour extérieure avec espaces de jeux aménagés (avec garage pour les jeux extérieur)
- Une grande salle (dortoir)

Au primaire :

- Salle d'activités manuelles, avec un espace bricolage (avec établi)
- Salle Arts Plastiques (mutualisée avec l'école)
- Espace atelier cuisine (avec point d'eau, tables inox, cuisinière et frigo)
- Une salle pour jouer : jeux imitation (dinette, déguisement, maîtresse ...)
- Salle ludothèque (jeux de société) , bibliothèque (fond école), et informatique (matériel informatique du clae)
- Salle de gym
- 1 petit préau
- Une grande cour avec rangement jeux extérieur
- Une petite cour
- D'autres salles de l'école peuvent être mise à disposition dans le cadre d'ateliers spécifiques (salle musique, vidéo, classes)

Le fonctionnement des différents temps d'accueils

• Le midi

➤ Les animateurs participent au temps de repas, ils sont présents dans la cantine, ils ne mangent pas avec les enfants, ils mettent en place des animations dont les objectifs sont de :

Favoriser et Développer l'autonomie et la responsabilisation des enfants

Favoriser la convivialité, l'entraide et le partage

Sensibiliser les enfants à l'hygiène et l'équilibre alimentaire

Sensibiliser au gaspillage alimentaire

(Voir projet pédagogique cantine en Annexe)

C'est un temps où l'on doit prendre en compte plusieurs besoins, différents pour chacun des enfants (repos, défoulement, jouer seul ou discuter avec les copains, de fabriquer, etc.). Pour les maternelles d'autres paramètres entrent en compte, le passage aux toilettes, le trajet entre le CLAE et la cantine, etc.

C'est pourquoi l'équipe propose plusieurs types d'animation dans différents lieux.

Plusieurs pôles d'animation sont mis en place au primaire et à la maternelle.

Pour les enfants de 3 à 6 ans

11h30 : passage aux toilettes, les enfants se mettent en rang, afin de traverser la rue des écoles, avant de se rendre au réfectoire de la cantine (situé dans les locaux de l'école primaire).

11h35 à 12h30 : Repas

De 12h30 à 13h10 : Chacun peut alors choisir entre les différents coins aménagés, activités ou jeux

- Jeux d'imitation (dinette, poupées, marchande, voiture, construction, coloriage,...)
- Jeux d'expression (chant, musique, etc.)
- Coin jeux de construction, jeux de société
- Coin lecture, contes
- Coin activité (peinture, modelage, bricolage)
- Jeux de motricité
- Jeux ludiques et physique dans la cour (balles, trottinettes, jeux collectifs, etc.)

De 13h10 à 13h20 : Organisation autour de temps de défoulement puis temps calme avant le retour en classe.

13h20 : retour des enfants dans les classes accompagné par leurs animatrices référentes.

Pour les enfants de 6 à 12 ans

11h30-12h30 : (1^{er} service) Les plus petits mangent

12h30-13h : (2^{ème} service) Les plus grands mangent

Pendant les 2 services, des animations sont proposées par les animateurs dans les différents espaces du CLAE pour les enfants qui ne mangent pas. Des projets d'enfants peuvent se créer sur ces temps, les enfants ont la possibilité d'être en semi-autonomie, pour mener comme ils le souhaitent leur projet .

- Espaces CLAE (activité manuelle, bricolage, coin cuisine, etc.)
- Cour et préau (jeux extérieur, jeux collectifs, jeux de balle, ping-pong, babyfoot, jouer et discuter entre copains)
- Bibliothèque - Ludothèque (jeux de société, lecture)
- Salles des grands et des petits
- (foyer, jeux d'imitation, dinette, voiture, construction, etc.)
- Salle de gym (jeux collectifs, danse, etc.)

13h-13h20 : Rangement, tous les enfants vont dans la cour en attendant les enseignants

• *Le soir*

Les enfants ont les mêmes besoins que le midi, de jouer, discuter avec les copains, créer, d'activité physique, etc.

C'est un moment où les enfants sont moins nombreux et plus de temps, ce qui leur permet de pouvoir participer à une activité plus élaborée, des grands jeux, des ateliers d'initiation, etc.

Pour les enfants de 3 à 6 ans

De 16h30 à 18h30 : Les enfants prennent leur goûter assis ensemble

Diverses activités leurs sont proposées :

- Activités manuelles, de création, etc.
- Expression (danses, chants, etc.)
- Jeux libres (coins jeux d'imitation, de construction, circuits, etc.)
- Jeux collectifs, ou ludiques et physiques

Pour les enfants de 6 à 12 ans

De 16h30 à 16h45: Les enfants viennent ranger leurs affaires et s'inscrivent auprès de la directrice.

Ils prennent ensuite le temps de goûter, de se défouler, ou autre.

De 16h45 à 17h : Regroupement pendant lequel on annonce les activités de la soirée.

De 17h à 18h30 Chaque enfant choisit l'activité à laquelle il souhaite participer ou pas, possibilité de temps libre pour discuter entre amis, ne rien faire, etc.

Un planning des activités de la semaine, par jour et par animateur est établi et affiché

Parmi les activités possibles durant la semaine dans chaque espace :

- Espaces CLAE (activité manuelle, de création, bricolage, atelier cuisine, etc.)
- Cour et préau (jeux extérieur, jeux collectifs, jeux de balle, ping-pong, babyfoot, jouer et discuter entre copains)
- Bibliothèque - Ludothèque (jeux de société, lecture)

- Une aide devoirs est organisée et encadrée par un animateur le lundi, mardi et le jeudi par une enseignante retraitée bénévole, pas de caractère obligatoire /foyer, jeux d'imitation, dinette, voiture, construction, etc.)
- Atelier de créations manuelles
- Atelier d'activités scientifiques
- Salle de gym (jeux collectifs, danse, etc.)
- Salle informatique
- Sorties et/ou rencontres
- Soirées spéciales

La Communication

Une plaquette d'information est distribuée à la rentrée scolaire, avant chaque période de vacances scolaires et tous les deux mois pour les mercredis, par le biais des écoles pour les enfants scolarisés sur Carmaux.

Elle est également à la disposition des parents au siège administratif de l'association, sur chacun des Clae et au Centre de Loisirs.

Elle est affichée dans les panneaux d'informations devant les écoles et de l'association.

D'autres exemplaires sont mis à disposition dans différents lieux du Carmausin : la mairie de Carmaux, le Centre Culturel, Centre Social, la Communauté des communes, etc.

Les informations sur l'association, les accueils de loisirs et les projets des Clae et du Centre de loisirs, les sorties et autres animations sont disponibles sur le site internet et la page Facebook de l'association.

www.carmauxloisirsenfance.fr

Page Facebook : Carmaux Loisirs Enfance

Des articles concernant les actions faites sur les Clae, durant les vacances et les mercredis, ainsi que des informations pratiques peuvent être diffusées

Sur les journaux locaux, la revue et le site internet de la municipalité de Carmaux.

Hygiène, Santé, Sécurité

PAI Enfants :

Les enfants relevant d'un PAI, peuvent avoir un repas spécifique soit fourni par la Cuisine Centrale (après accord signé), celui-ci est fourni dans une barquette spécifique, soit par les parents, dans ce dernier cas le repas intégral de l'enfant doit être mise en barquette individuelle (marquée à son nom) dès la sortie des denrées de la glacière fournie par la famille, dans un réfrigérateur.

Les dossiers des enfants relevant d'un PAI sont à disposition des personnels d'animation dans un endroit spécifique.

Tous les personnels animateurs et de service, doivent être informés des enfants relevant d'un PAI et des dispositions à tenir.

Les personnes habilités à administrer des médicaments ou à pratiquer les premiers secours sont spécifiés dans les dossiers.

Les trousse d'urgence sont placées dans les armoires à pharmacie de la cantine et/ou du Clae et du CLSH.

Contrôle Sanitaire :

Santé :

- : le Centre dispose d'un espace permettant d'isoler les malades.
- Une armoire comprend les accessoires de soins et les médicaments.
- Les trousse de premiers secours, à prendre lors des sorties seront rangées dans le local.
- Le registre des soins : ce registre est tenu par les personnes qui soignent les enfants, il doit être tenu à jour de manière journalière et visé par le directeur.
Tous les soins, quels qu'ils soient doivent être consignés dans ce registre.
Les animateurs retranscrivent le type de blessure, les circonstances de l'accident et les soins donnés, et qui l'a soigné.
- Allergies et consignes de santé et alimentation: un registre est à la disposition de tout le personnel pour vérifier les allergies des enfants, ainsi que les consignes de santé, d'alimentation et autres recommandations des parents.
- Dossier médical : la fiche sanitaire est remplie par les parents au moment de l'inscription.
- L'organisateur assure le respect de la confidentialité des informations produites.
- Les parents doivent signaler si leurs enfants ont une maladie contagieuse, le personnel se réserve de droit de refuser l'enfant dans des cas précis, les cas d'évictions sont affichés au Centre.
- Le dossier médical des personnels encadrant doit être tenu à jour.

Pique-Nique/Atelier de cuisine :

- Lors des sorties, l'équipe s'assure du respect des températures et de la chaîne du froid dans les glacières et sacs glacières des enfants.
- Des échantillons des plats préparés lors d'ateliers cuisine sont conservés durant 3 jours dans une boîte spécifique à cet effet et étiqueté avec la date.

Consignes de sécurité :

Toute l'équipe est informée des consignes à suivre en cas d'incendie, de confinement (cause tempête, accident chimique) ou intrusion.

Des exercices incendie et PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) doivent être organisés régulièrement.